

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **SI Fleur de Lys SA en liquidation, Neuchâtel**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 19.12.1996
- Echéance de préavis des créances:* **19.01.2006**
- Adresse pour la déclaration des créances:* ORFA SA, place de la Gare 10, 1001 Lausanne
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* Ils sont informés que les liquidateurs se réservent le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

ORFA SA - Organe de Révision des Fiduciaires Associées SA
1001 Lausanne

(03144702)